



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1718

Commission administrative de la Fondation Martin - Approbation de la candidature d'un administrateur

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. CORAZZOL Guy

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 DECEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BERRA, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BLEY (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), M. TOURAINE (pouvoir à M. LE FAOU), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. BERNARD (pouvoir à Mme AIT MATEN)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2015/1718 - COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA FONDATION
MARTIN - APPROBATION DE LA CANDIDATURE D'UN
ADMINISTRATEUR (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

- Contexte :

Par un legs dit « La Martinière » du Major Claude Martin en 1800, la Ville de Lyon s'est vue chargée de la création de la Fondation Martin. Son testament précisait que cette somme devait « servir à établir une institution pour le bien public de la Ville ».

C'est ainsi que fut créée, en 1826, une école scientifique élémentaire, la Martinière, qui en 1872 accueillit également les filles ; la fondation en assurait la gestion.

En 1926, la gestion de cette école fut transférée à l'Etat par une convention entre la Ville de Lyon et l'Etat.

La fondation Martin assure aujourd'hui un double rôle :

- elle gère un patrimoine immobilier provenant de plusieurs legs ;
- le fruit de ce patrimoine est utilisé pour encourager des actions en faveurs des élèves des écoles dites « La Martinière ».

- Modalités de représentation :

En vertu de l'Ordonnance de 1831, la Fondation est gérée par une Commission administrative.

La Commission administrative est composée de 9 membres, parmi lesquels deux représentent la Ville de Lyon. M. Arthur Remy et Mme Anne Brugnera ont été désignés lors du Conseil municipal du 16 juin 2014. Les sept autres membres sont des personnalités présentées par la Fondation et soumises à l'approbation du Conseil municipal.

Lors de la Commission administrative du 22 janvier 2015, M. René Chapelle a démissionné du poste d'administrateur de la Fondation Martin qu'il occupait depuis 1999.

Pour le remplacer, M. Garden, Président de la Commission administrative, a proposé la candidature de M. Paul Minssieux, ancien élève de la Martinière.

Les membres de la Commission ont approuvé cette candidature à l'unanimité. Ils soumettent cette candidature à l'approbation du Conseil municipal.

M. Paul Minssieux, âgé de 72 ans, est un ancien élève de la Martinière. Il est actuellement Président Directeur Général de la Société CAUGER et du Conseil de surveillance de la holding AQUAIR. Il est également Maire de Brignais depuis 2006.

Ouï l'avis de la commission Finances, Commande Publique, Administration générale ;

DELIBERE

Le Conseil municipal de Lyon approuve la proposition de la Commission administrative de la Fondation Claude Martin, de nommer M. Paul Minssieux comme membre de la Commission, en remplacement de M. René Chapelle.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. CORAZZOL